

cependant puis-je lui reprocher d'avoir craint qu'elle ne lui fit subir le même sort qu'à son premier mari¹? » Michel IV avait appelé au ministère Constantin Likhoudis, et celui-ci fit la courte échelle à son ancien camarade Psellos. Il le fit d'abord nommer juge à Philadelphie, puis le rappela dans sa chère Constantinople et l'attacha au palais en qualité de sous-secrétaire d'État². En 1041, Michel IV, poursuivi par ses remords ou par la crainte du poison, dégoûté de l'empire ou de sa femme, se fit raser la tête et entra dans un cloître³. Zoé consentit alors à partager la couronne avec un neveu de l'empereur déchu, Michel V, surnommé *le Calfat*, parce que son père avait été un ouvrier du port. Cette fois c'était un fils qu'elle adoptait, et le Calfat promit de la respecter comme une mère. Michel la paya d'ingratitude; ses amis disaient hautement qu'il devait détrôner la vieille princesse s'il ne voulait pas être assassiné. Il proclama la déchéance de sa mère adoptive et voulut la reléguer dans une île. Michel avait compté sans l'attachement traditionnel de la population au sang de Basile le Macédonien : on s'indigna qu'un fils d'artisan prétendit détrôner une Porphyrogénète. Une émeute formidable éclata au nom des impératrices Zoé et Théodora. Michel et son principal complice, son oncle le *Nobilissimus*, s'enfuirent au couvent de Stoudion et crurent assurer leur vie en acceptant la tonsure monacale.

1. Sathas, *Bibliotheca*, t. IV. *Histoire*, p. 50.

[2. Il serait plus exact, pour éviter toute équivoque, de dire : secrétaire de la chancellerie impériale.]

[3. L'empereur Michel IV était en outre gravement malade, et il mourut presque au lendemain de sa retraite au couvent.]